

[ACCUEIL](#) | [LE MINISTÈRE](#) | [NOUVELLES](#) | [VIDÉOS ET PHOTOS](#) | [POUR NOUS JOINDRE](#)

Où suis-je : [Accueil](#) > [Relations de travail](#) > [Publications](#) > [Faits saillants des négociations collectives de l'Ontario Sommaire - Août 2016](#)

Ministère du Travail >

Normes d'emploi

Santé et sécurité

Relations de travail

► Foire aux questions

► Publications

► Formulaires

► Conventions Collectives

► Lois

Mobilité dans la construction
Ontario-Québec

Organismes, conseils,
commissions et tribunaux >

Renseignements >

Bulletins électroniques ▾

► S'abonner

► Quoi de neuf

► Travailleur avisé, travailleur en
santé!

Suivez le ministère ▾

►  Twitter

►  Facebook

[Imprimer cette page](#)

Faits saillants des négociations collectives de l’Ontario - Sommaire - Août 2016

Diffusion : décembre 2016

Dernière mise à jour : décembre 2016

Aperçu des négociations

En août, 16 règlements^[1] visant environ 12 416 employés ont été ratifiés. L'augmentation annuelle moyenne du salaire de base (AAM) a atteint 1,5 % (1,0 % dans le secteur public; 1,9 % dans le secteur privé). Huit règlements prévoyaient un paiement forfaitaire.

L'industrie où l'AAM était la plus élevée était les administrations publiques (1,9 %). La convention concernant l'Ontario Erectors Association visait le plus grand nombre d'employés (3 800), lesquels ont reçu une AAM de 1,7 %.

En août, l'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario s'est établi à 1,5 % et la moyenne pour l'année était de 1,7 %.

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne par industrie – août

Industrie	Règlements	Employés	Augmentation annuelle moyenne (%)	Janvier- août (%)
Primaire	nul	nul	nul	nul
Fabrication	1	222	1,4	1,8
Construction	2	4 860	1,8	2,1
Commerce et finances	nul	nul	nul	1,4
Transport, communications et services publics	2	2 731	1,5	1,8
Administrations publiques	2	2 203	1,9	1,5
Enseignement et services connexes	1	253	1,7	1,0
Services de santé et assistance sociale	7	1 842	0,1	1,2
Autres services	1	305	1,3	1,8
Tous les règlements	16	12 416	1,5	1,7

Aperçu des négociations collectives prévues

Les conventions majeures qui expireront toucheront notamment les municipalités, les services de développement, les universités, les foyers de soins de longue durée, General Motors du Canada, Ford

 YouTube

Motors du Canada et FCA Canada (appelé auparavant Chrysler Canada).

 LinkedIn

[\[1\]](#) Unités de négociation comptant au moins 150 employés.

Pour obtenir le rapport complet ou pour vous inscrire à la liste d'envoi, écrivez à cbis@ontario.ca.

#sécuriTravailON
#équitravailON

ISSN 2371-0616